



Paiement en ligne

vendredi 25 janvier 2019, par [Nicolas BERNARD](#)

Il est désormais possible pour les élèves et les personnels d'effectuer directement deux types d'opérations via un site sécurisé sur internet :

créditer son compte pour la restauration scolaire (élèves externes)
régler sa facture pour les demi-pensionnaires.

La procédure à suivre est la suivante :

rendez-vous sur site : cliquer sur le lien " Paiement en ligne" dans la barre de tâche.
saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe communiqués par mail
Suivre les instructions proposées à l'écran

Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :

Cliquer sur « Demande de création de compte »

Saisir le Nom et Prénom de l'élève

Saisir une adresse mail valide sur laquelle vos identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H

A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus

A noter :

Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.

Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.

Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement

Contact : intendance.giono84@gmail.com